



CAP METIER DE LA COIFFURE

Durée de la formation : 2 ans

Niveau terminal d'études : 3

Nature du diplôme : Diplôme national ou diplôme d'Etat

Pré-requis : Toute personne après une troisième

Statut du stagiaire : Scolaire ou apprenti(e)

Locaux : Conforme aux personnes en situation d'handicap

Objectifs : Préparer et obtenir un diplôme d'état pour devenir coiffeur(euse) qualifié(e).

Poursuite d'études : BAC PRO Coiffure en 2 ans ou BP Coiffure en apprentissage d'une durée de 2 ans.

Lieux d'activités après le CAP COIFFURE : Le titulaire du CAP COIFFURE peut exercer son activité comme salarié dans les salons ou entreprises de coiffure, dans les entreprises de production ou de distribution de produits capillaires.

A l'issue de la formation, l'élève/apprenti(e) sera capable de :

Activités visées :

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la coiffure est un professionnel qualifié dans :

- les techniques de base d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de mise en forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine ;
- l'accueil de la clientèle ;
- le conseil et la vente de service et de produits.

Il gère son espace de travail et participe aux différentes activités de l'entreprise.

Compétences attestées :

Réaliser des prestations de coiffure

- Élaborer un diagnostic
- Mettre en œuvre une technique d'hygiène et de soins capillaires
- Réaliser des techniques de base de coiffure :
 - Coupe (femme, homme)
 - Couleur (coloration* et effet de couleur*)
 - Forme (mise en forme temporaire, mise en forme durable* par enroulage, coiffage)

*Exécuter sans concevoir

Etablir une relation avec la clientèle et participer à l'activité de l'entreprise

- Accueillir la clientèle et gérer la prise de rendez-vous
- Conseiller et vendre des services, des matériels et des produits capillaires
- Contribuer à l'activité de l'entreprise

Prévention Santé Environnement

- Conduire une démarche d'analyse de situation en appliquant la démarche de résolution de problème
- Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident
- Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques
- Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées
- Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence

Arts appliqués et cultures artistiques

- Identifier les caractéristiques essentielles d'œuvres, de produits, d'espaces urbains ou de messages visuels
- Situer une œuvre ou une production dans son contexte de création
- Maîtriser les bases de la pratique des outils graphiques, traditionnels et informatiques

A l'issue de la formation, l'élève/apprenti(e) sera capable de :

Français et Histoire-Géographie – Enseignement moral et civique

Français

- Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer (F)
- Reformuler, à l'écrit et à l'oral, un message lu ou entendu (F)
- Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer (F)
- Lire, comprendre et présenter des textes
- Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier (F)

Histoire-géographie et Enseignement moral et civique

- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG)
- S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG)
- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC)
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC)
- Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)

Mathématiques - Physique-chimie

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- Expérimenter, utiliser une simulation
- Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés

Education physique et sportive

- Développer sa motricité
- S'organiser pour apprendre et s'entraîner
- Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter
- Construire durablement sa santé
- Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

Langues vivantes

L'épreuve de langue vivante étrangère a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- Comprendre la langue orale
 - Comprendre un document écrit
 - S'exprimer à l'écrit
 - S'exprimer à l'oral en continu
 - Interagir à l'oral
- dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

Pour plus de renseignements -fiche RNCP :

RNCP 39266 - CAP - Métiers de la coiffure - France Compétences (francecompetence.fr)

Règlement d'examen

EPREUVES FORME DUREE COEF.

DOMAINE PROFESSIONNEL

EP1 - TECHNIQUE DE COIFFURE PRATIQUE + ECRIT 6h45 14

Prévention, Santé, Environnement ECRITE

EP2 - RELATION CLIENTELE ET PARTICIPATION A L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE ORALE 20 min 3

DOMAINE GENERAUX

EG1 - FRANCAIS ECRITE 2h 2

HISTOIRE GEOGRAPHIE ORALE 15 min 1

EG2 - MATHEMATIQUES - SCIENCES PHYSIQUES ECRITE 2h 2

EG3 - EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE PRATIQUE 1

EG4 - LANGUE VIVANTE ETRANGERE ANGLAIS ORALE 20 min 1

INFORMATIONS

98%
clients satisfaits

Taux de réussite 2025 :
70%

Présence d'un référent handicap :
Mr VERNET - 04 26 07 81 21

Moyens et méthodes utilisées:

Moyens pédagogiques :

-Tous les formateurs remplissent les conditions d'enseignement demandées par le Ministère de l'Education Nationale.
-Utilisation du logiciel Pronote.
-L'enseignement est dispensé dans un établissement de 1000m², 10 salles de cours adaptées où les élèves/stagiaires sont mis en situation réelle avec tout le matériel essentiel à leur savoir être et faire.

Méthodes pédagogiques :

Tous nos cours se font avec la méthode PARTICIPATIVE.

Autres moyens dans cette formation :

- Etudes de cas concrets
- Films
- Jeux de rôles
- Vidéo projecteur
- Connexion internet
- Questionnaires
- Démonstrations
- Débats interactifs
- Livres selon le formateur
- Si confinement : plateforme E-Learning

Evaluation de la formation :

L'action de formation entre dans la catégorie des acquisitions de connaissances prévues par l'art L6313-1 du code de travail.

Elle a pour objectif de préparer l'élève/stagiaire à se présenter au diplôme organisé par l'Académie de son lieu de résidence.

Un diplôme officiel sera remis à l'élève/stagiaire par le Rectorat après réussite de son examen.

Frais de matériel

Formation initiale : A la charge de l'élève/stagiaire - Tenue professionnelle exigée
Formation en alternance : Frais de matériel : prise en charge par l'OPCO à la hauteur de 500€

TARIFS

	CAP 2 ANS En alternance	CAP 2 ans En initial
Frais de dossier lors de l'inscription	0€	200€
Somme annuelle	0€	2900€
Nombre de mensualités	0€	20
Prélèvements	0€	290€

Planification de la formation :

Scolarité :

Mi-juillet : Par le logiciel Pronote

- Agenda de l'élève
- Planning annuel
- Convention de stage
- Règlement intérieur
- Liste du matériel et ou vestimentaire

Rentrée : Septembre

Le jour de la rentrée un planning sera remis à l'élève/stagiaire en précisant la répartition des heures de la formation de la semaine.

Tout le long des deux ou trois années, cette même plateforme permet d'accéder 24h/24h aux organisations des évaluations, des résultats, des devoirs, ...

Rythme de l'alternance

Début du contrat d'apprentissage à partir de juillet

Début des cours au CFA : septembre

Semaine de 35h : 2 jours au centre de formation et 3 jours en entreprise

Pan an : 5 semaines de vacances

Bon à savoir

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de la formation. Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

Stages exclusivement pour les formations en initiales :

-CAP en 2 ans : 12 semaines de stages

Pour chaque année :

- Contrôles continus des connaissances
- 2 bulletins semestriels avec conseils de classes
- Visites sur les lieux de stages
- 1 examen blanc interne
- En terminal un examen organisé par l'Education Nationale

Retrouvez-nous

